

COMMISSION DE CONCILIATION POUR LA PALESTINE DES NATIONS UNIES

19 DEC 1950
M

RESTRICTED
ORG/10
9 May 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

LETRE ET NOTE EN DATE DU 27 AVRIL 1949
RELATIVES A LA SITUATION DES REFUGIES EN GALILEE OCCIDENTALE
ET A GAZA ET ADRESSEES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE
CONCILIATION PAR M. DELBERT REPLOGLIE, REPRESENTANT SUR PLACE
DE L'AMERICAN FRIENDS SERVICE COMMITTEE (QUAKERS).

Vous trouverez, exposés dans la note ci-jointe, les faits dont nous nous sommes entretenus à Jérusalem. Nous croyons que ces faits sont exacts, bien qu'il soit toujours possible qu'ils aient été déformés ou faussés à notre insu. Dans l'ensemble, toutefois, je pense que les renseignements dont nous disposons peuvent être considérés comme sûrs et comme caractéristiques, bien qu'on ne doive pas perdre de vue que nécessairement ils ont un caractère unilatéral. Ces renseignements reposent sur les observations que notre personnel a pu faire au cours de son activité dans ces régions, et nous espérons qu'ils vous aideront à résoudre le problème délicat que constitue le rapatriement ou le rétablissement de ces réfugiés arabes actuellement sans foyers.

Croyez, etc.....

(signé) Delbert Replogle
Représentant sur place des Quakers

Gaza, le 27 avril 1949

I. La situation en Galilée occidentale

(D'après les observations faites en Galilée occidentale entre décembre 1948 et le 1er mai 1949).

Nous avons constaté, dans plusieurs villages, que les autorités militaires israéliennes avaient transféré une partie de la population (entre 50 et 200 personnes) à Jenin, qui se trouve de l'autre côté de la frontière, dans la partie de la Palestine qui est aux mains des Arabes. Beaucoup de personnes ainsi déportées étaient titulaires de cartes d'identité israéliennes; autrement dit il ne s'agissait pas de réfugiés rentrés chez eux de façon illégale, ainsi qu'on le prétend parfois pour justifier ces transferts. Dans d'autres localités, les Arabes ont été expulsés de chez eux et tous leurs biens confisqués; leurs maisons ont été attribuées à des familles juives; leur mobilier et tout ce qu'ils possédaient ont disparu. Nous croyons savoir que ces diverses possessions ont été remises à des familles ou à des marchands juifs, à des conditions que nous ignorons. Les protestations des Arabes sont restées absolument vaines. Des médecins arabes ont eu leur auto réquisitionnée et ont dû poursuivre à pied l'exercice de leur profession, bien qu'ils fussent au service des autorités juives locales. Cela s'est produit notamment, à notre connaissance, à Schifa Amr et à Acre. De la ville de Tarshiya, dont la population était naguère de 5.000 personnes, 4.000 personnes partirent à pied, en n'emportant que des vêtements, avant le 1er mai 1948. Elles partirent sur l'ordre même de leurs chefs arabes qui leur dirent qu'elles pourraient bientôt revenir. Les Juifs occupèrent la ville le 3 octobre, et le 16 janvier, après avoir gouverné la ville qui comptait alors 1.500 habitants environ, ils en arrêtaient 80 (30 musulmans et 50 chrétiens) et les déportèrent de l'autre côté de la frontière, à Jenin. A partir du 20 avril, les autorités juives se mirent à expulser méthodiquement les Arabes de la localité, sous les

prétextes les plus variés, conformément à des instructions écrites qu'ils auraient, d'après nos renseignements, reçues dans ce sens du gouvernement; en tout cas cette politique ressortait nettement des opérations effectuées. Les Arabes furent expulsés de leurs maisons confortables et parqués à part dans des taudis; on entassa jusqu'à 22 personnes dans une même maison, tandis que les demeures des Arabes étaient données à des Juifs. Une forte pression s'exerça sur les Arabes pour les induire, dans leur misère, à vendre leurs terres. Toutes les maisons avaient été pillées et le contenu en avait été emporté par les Juifs. Il reste actuellement dans la ville 756 habitants, dont 650 chrétiens et 106 musulmans. Tous les musulmans sont des vieillards de l'un ou l'autre sexe. Ils sont dans une extrême misère et on leur a distribué des vivres, car sans les distributions du SRP des NU, beaucoup d'entre eux seraient morts de maladie ou des effets de la sous-alimentation. Tarshiya est le seul village de Galilée occidentale où chrétiens et musulmans aient cohabité.

Dans la vieille ville de Saint-Jean d'Acre, 3.000 Arabes sont actuellement emprisonnés. Quelques-uns ont obtenu la permission d'aller travailler au dehors. D'autres n'ont même pas pu obtenir l'autorisation de se rendre à leurs vignobles ou à leurs vergers, qu'ils peuvent voir du haut des maisons de Saint-Jean d'Acre. Ces vignobles sont évidemment perdus, étant donné que leurs propriétaires n'ont pas pu les irriguer l'été dernier. Beaucoup de ces Arabes possédaient de belles maisons dans la ville neuve; ils en ont été chassés, sans argent, vers la vieille ville et on leur a pris la majeure partie de ce qu'ils possédaient. Tout récemment encore, sans explication, tous les meubles qui se trouvaient dans la vieille ville et qui n'étaient pas la propriété directe des personnes habitant la maison, ont été réquisitionnés par les autorités militaires israéliennes, à l'intention (à ce qu'on nous a dit) des immigrants nouvellement arrivés. Dans bien des localités de Galilée occidentale où nous sommes allés, les gens sont enfermés dans leurs

villages et n'ont pas même le droit d'en sortir pour cultiver les champs qu'ils possèdent dans le voisinage immédiat. C'est le cas notamment à Shafa Amr.

Ce qu'il faudrait avant tout à la population de cette région, c'est sans doute un tribunal auquel les minorités arabes, qui ont reçu la citoyenneté israélienne et qui ont eu le droit de vote lors des récentes élections, puissent faire appel avec quelque chance d'obtenir justice. D'après nos constatations, il n'existe pas actuellement de tribunaux de ce genre, et la population est à la merci de l'arbitraire des autorités militaires qui n'ont aucune politique cohérente.

II. GAZA :

Dans la région de Gaza, il existe une zone d'une trentaine de kilomètres de long et dont la largeur varie entre 8 et 12 kilomètres. Elle est bordée à l'ouest par la Méditerranée, mais n'a pas de port, et comporte, le long de la côte, une large bande de dunes de sable qui ne se prête pas à la culture. Au Sud, cette zone est limitée par un réseau de barbelés fortement gardés, qui marque la frontière entre le territoire égyptien et la Palestine. Au Nord et à l'Est, elle est bordée par un no-man's land de 2 kilomètres de large que ni l'un ni l'autre des adversaires n'a occupé, et où se trouvent beaucoup de champs appartenant aux anciens habitants de cette région. Dans cet espace sont actuellement entassés 245.000 réfugiés, sans compter les 80.000 personnes qui en constituaient normalement la population. Toute l'industrie de cette région, où se pratiquait naguère le tissage des tapis et les arts manuels, est arrêtée depuis le début des hostilités, et le commerce se réduit à l'activité de petits comptoirs. Les quelques champs et vergers qui se trouvaient dans cette région sont intensivement cultivés mais la production alimentaire totale, maintenant que beaucoup de champs dont le produit nourrissait autrefois cette région sont entre les mains des Juifs, ne serait même pas suffisante pour la population.

normale. Les réfugiés logés dans les villages et les camps de la région doivent, par suite, recevoir de l'extérieur toute la nourriture qu'ils consomment. Jusqu'au 1er janvier c'était le Gouvernement égyptien qui fournissait une grande partie des vivres nécessaires. Depuis cette date le ravitaillement a été assuré par le SRP des NU, par l'intermédiaire des Quakers. L'hygiène des camps a été très difficile à assurer, en raison du manque d'eau et de l'absence de latrines; mais peu à peu on y a mis bon ordre, et on a organisé les services sanitaires qui étaient presque inexistantes. On a institué une douzaine de centres de distribution de vivres qui remettent tous les 15 jours, à chacun des réfugiés, une ration suffisante pour les deux semaines suivantes. Ce programme de distributions n'était destiné à l'origine qu'à faire face à une situation d'exception et devait prendre fin le 31 août. Pendant les hostilités, les réfugiés se trouvaient dans une situation effroyable, et ils eurent beaucoup à souffrir des bombes et des obus. Mais après la trêve du 7 janvier, et jusqu'à l'armistice du 24 mars, ils ne subirent plus les effets des opérations militaires, et il fut possible d'intensifier la lutte contre les maladies telles que la rougeole, le typhus, etc.. Après le 24 mars il devint impossible de retenir dans les camps les gens qui possédaient des champs dans le no man's land et qui, de désespoir, entreprirent de labourer leurs terres, s'approchant autant que possible des lignes israéliennes, et de les ensemercer pour la récolte de cet été. Les terres en question ne sont pas bien étendues, mais leur remise en culture était, pour les propriétaires, d'une importance suprême. Pour y parvenir, ils bravaient les efforts résolus que les Juifs déployèrent d'abord pour que cette bande de terrains restât neutre et inoccupée, ainsi que le prévoyait l'armistice. Les Juifs ouvrirent le feu sur ceux qui pénétraient dans la zone interdite, tuant un certain nombre d'hommes et de femmes dont les noms figurent sur la liste ci-jointe,*

* Cette liste n'a pas été reproduite mais le Secrétariat la tient à la disposition de ceux qui voudraient la consulter.

qui est complète jusqu'au 25 avril. (Nous soupçonnons ces réfugiés d'avoir aussi fait des incursions en territoire israélien, et la liste ci-jointe n'est pas absolument complète). Les Juifs tuèrent également un certain nombre de vaches, de moutons, de chameaux, d'ânes, etc. Entre le 18 et le 21 avril il y eut dans les camps une série d'émeutes parmi les réfugiés, ainsi que des grèves de protestation de 24 heures, contre la nécessité d'accepter des vivres des Nations Unies au lieu de pouvoir rentrer dans leurs foyers. Au cours des nombreuses conversations qui ont eu lieu avec les chefs arabes qui se trouvent dans ces camps, ceux-ci ont constamment demandé à rentrer en Israël et se sont déclarés prêts à cohabiter avec les Juifs à condition toutefois qu'on garantisse leur sécurité et le respect de leurs biens. 40% environ des réfugiés qui se trouvent dans la région de Gaza sont des commerçants ou des artisans, qui ont souvent connu une grande prospérité. Le reste (60%) est constitué de cultivateurs, passionnément attachés au lopin de terre qu'ils possédaient ou cultivaient. A mesure que l'été avance, que les terres et les vergers abandonnés retomberont en friche faute de soins, que la chaleur ajoutera encore à l'inconfort physique des réfugiés, il est probable que ceux-ci manifesteront plus vivement leur mécontentement et que des troubles éclateront. Le spectacle d'une population active enfermée dans un aussi petit espace où son énergie n'a pas la possibilité de se déployer, est absolument déchirant, d'autant plus qu'il est clair que son état moral et mental s'altère, et que sa mentalité devient celle de mendiants vivant de la charité publique plutôt que celle de citoyens dignes et indépendants.

Le problème du rétablissement présente un aspect que nous avons tendance à oublier et que certains des cheiks bédouins ont vigoureusement rappelé à notre attention. Ces cheiks sont extrêmement amers et considèrent le conflit judéo-arabe comme une vendetta qui se transmettra de père en fils. Ils affirment qu'ils ne retourneront dans leur pays

qu'après l'établissement d'un gouvernement conforme à leurs vœux, et déclarent non moins fermement qu'ils refusent de s'établir ailleurs que dans leur propre pays. Nous avons constaté que les chefs sont inébranlables sur ce point, et il s'agit de savoir dans quelle mesure leur influence se ferait sentir au cas où certaines possibilités de rapatriement ou de rétablissement dans d'autres régions s'offri-
raient aux réfugiés.

Quelques espoirs de solution:

A. Donner à autant d'Arabes que possible la faculté de rentrer chez eux sous la sauvegarde d'un régime d'administration civile, et non militaire. La première étape dans ce sens pourrait être le retour des familles dispersées, puisque sur ce point tout le monde en Israël semble d'accord.

1. Restitution et déblocage en Israël, des comptes en banque des Arabes.
2. Attribution aux Arabes de certaines terres qui leur seraient réservées. Ceci serait particulièrement facile dans les nombreux villages qui ont été en partie détruits et autour desquels les terres sont complètement incultes. Les membres de notre personnel ont vu beaucoup de ces villages, et nous pouvons attester qu'il en est bien ainsi.
3. Retour des gens de métier et de ceux qui n'exercent pas une profession manuelle à raison de tant % pour chaque catégorie (tant pour cent de charpentiers, tant pour cent de commerçants, etc..)

B. Prendre les mesures requises pour sauvegarder les droits de ceux qui retournent en Israël au moyen d'une surveillance et d'accords appropriés. A cet égard les organisations politiques pourraient être fort utiles.

C. Il faudrait faciliter, par l'intermédiaire d'organisations honnêtes et compétentes, la réadaptation économique des Arabes rapatriés ou réétablis.

D. Il serait possible de trouver dans d'autres régions arabes des terres cultivables, payables à tempérament, où rétablir des réfugiés; une aide financière extérieure permettrait à ceux-ci de subvenir ultérieurement à leurs propres besoins.

E. Certains grands travaux devraient être entrepris dans les zones de rapatriement ou de réétablissement afin de donner aux réfugiés la possibilité immédiate de gagner leur vie.

F. Tous les plans devraient viser si possible à élever le niveau de vie de toute la population du Moyen-Orient. En d'autres termes, les projets pourraient être tels qu'ils permettent, non seulement de rétablir les réfugiés, mais aussi d'améliorer de façon durable les conditions d'existence de tous les pays du Moyen-Orient. S'il était possible d'obtenir de tous les intéressés qu'ils donnent leur accord et leur adhésion sincère à un programme de ce genre, soigneusement et minutieusement élaboré, l'application de ce programme pourrait, nous semble-t-il, faire disparaître beaucoup de l'amertume actuelle et détourner une population désespérée de ses pensées de vengeance en les orientant vers un effort, plus constructif, d'amélioration de sa condition.

Les suggestions ci-dessus sont fort rudimentaires, et il est indispensable de faire preuve, dans l'élaboration et dans l'application de tout plan de ce genre, de beaucoup de probité, de tact, d'adresse, de patience et de compréhension. Il est certain que n'importe quel plan, si bon qu'il soit, fera l'objet de vives critiques;

mais nous avons constaté, même aux pires moments, chez les réfugiés parmi lesquels nous avons travaillé, une irrépressible vitalité sur laquelle on peut compter pour faciliter leur réadaptation le jour où on pourra lui donner le champ libre. De ce que nous avons dit de la situation des réfugiés à Gaza, il ressort clairement qu'il est impossible de rétablir des réfugiés dans cette région, tandis qu'on pourrait peut-être le faire ailleurs. Ces réfugiés doivent être soit rapatriés, soit transportés dans d'autres régions - ce qui complique encore un peu la situation.

Nous sommes également certains que les difficultés de rétablissement augmenteront, en progression géométrique, avec la distance entre leurs anciens et leurs nouveaux foyers, et que le problème humain ne sera pas moins délicat à résoudre que le problème matériel.

Trop d'indices montrent que le sort des réfugiés a été exploité à des fins politiques. Il conviendrait de souligner aussi vigoureusement que possible qu'un tel procédé est injuste, barbare et même contraire au bon sens, si l'on veut jamais pouvoir rétablir la paix dans le Moyen-Orient. Les Quakers craignent beaucoup qu'il ne suffise, pour apaiser la conscience du monde, de distribuer des vivres aux réfugiés, alors qu'il faudrait que cette conscience sente encore plus vivement la nécessité de résoudre ce problème, au lieu de le laisser durer.

Les sommes consacrées à la solution de ce problème pourraient constituer un placement excellent. Faire durer le problème, c'est gaspiller en pure perte les ressources financières et autres.